



Le système qui surveille le boucléement des ceintures

Le chauffeur voit d'un seul coup d'œil si tous les élèves portent leur ceinture de sécurité. Enfin, il est à même d'assumer sa responsabilité.

Selon les normes législatives Suisse, le chauffeur d'un véhicule endosse la responsabilité que tous les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans portent leur ceinture de sécurité. Avec **BELT CHECK®**, le conducteur peut contrôler la situation à tous moments. Le signal sera transmis sans fil (par batterie).



- A: Jusqu'à 4 caméras peuvent être branchées individuellement.
- B: Capteurs pour chaque siège dans le compartiment passagers
- C: Emetteur Wi-Fi
- D: Serrure de ceinture avec senseur

AUTRES OPTIONS:

Enregistrement de l'occupation des sièges et de l'utilisation des ceintures.
Evaluation par le programme SOR (**S**eat **O**ccupancy **R**ecord)



Nous vous conseillons volontiers !
Représentation exclusive pour la Suisse:



CH-5506 Mägenwil

Feldstrasse 2

Tel: 062 889 70 00 info@wb-ag.ch www.wb-ag.ch